

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO  
=====

MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,  
DE LA REFORME DE LA FONCTION PU-  
BLIQUE ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE  
=====

DIRECTION GENERALE DE LA  
FONCTION PUBLIQUE  
=====

DIRECTION DE LA GESTION DU  
PERSONNEL CIVIL DE L'ETAT  
=====

85/770 du 1ER/06/85  
DECRET N° \_\_\_\_\_/MTERFPPS.DGFP.  
DGPC/B.P.P.

Portant reclassement et nomination  
de Monsieur POUCKOUA Joseph,  
Inspecteur Mixte des cadres de la  
catégorie A, hiérarchie II des  
Postes et Télécommunications  
(Branche Administrative).

LE PREMIER MINISTRE  
=====

(/ISAS :

ONPT

CE/ONPT

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;  
(/u la loi 076/84 du 7.12.84 portant ratification de  
l'Ordonnance 019/84 du 23.8.84 portant modification de  
certaines dispositions de la Constitution du 8.7.79 ;  
(/u la loi 15/62 du 3.2.62 portant statut général  
des fonctionnaires de la République Populaire du Congo ;  
(/u l'arrêté 2087/FP du 21.6.58 fixant le règlement  
sur la solde des fonctionnaires ;  
(/u le décret 59/23/FP du 30.1.59 fixant les condi-  
tions d'intégrations dans les cadres des catégories B, C,  
D, E des fonctionnaires ;  
(/u le décret 62/130/MF du 9.5.62 fixant le régime  
des rémunérations des fonctionnaires ;  
(/u le décret 62/195/FP du 5.7.62 fixant la hiéar-  
chisation des diverses catégories des cadres ;  
(/u le décret 62/197/FP du 5.7.62 fixant les catégories  
et hiérarchies des cadres créées par la loi 15/62 du 3.2.62  
portant statut général des fonctionnaires ;  
(/u le décret 62/198/FP du 5.7.62 relatif à la nomina-  
tion et à la révocation des fonctionnaires des cadres de  
l'Etat ;  
(/u le décret 59/1 du 24.1.59 fixant le statut des cadres  
des Directeurs et Inspecteurs Principaux des P.T. (P.T. des  
Postes et Télécommunications (P.T.)) ;  
(/u le décret 57/50/EL-DE du 24.2.67 règlementant la  
prise d'effet du point de vue de la solde des actes  
réglementaires relatifs aux nominations, intégrations,  
reconstitutions de carrière et reclassements, notamment en  
son article 1er paragraphe 2 ;  
(/u le décret 74/470 du 31.12.74 abrogeant et rempla-  
çant les dispositions du décret 62/196/FP du 5.7.62 fixant  
les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;  
(/u le décret 80/630 du 27.12.80 portant déblocage  
des avancements des agents de l'Etat ;  
(-/u le décret 84/856 du 8.8.84 portant nomination du  
Premier Ministre ;  
(/u le décret 84/858 du 13.8.84 portant nomination  
des Membres du Gouvernement ;  
(/u le décret 84/860 du 20.8.84 portant organisation  
des intérim des Membres du Gouvernement ;  
(/u le rectificatif 84/923 du 19.10.84 au décret  
84/858 du 13.8.84 portant nomination des Membres du  
Gouvernement ;  
(/u les arrêtés n°s 4204/MTEPS.DGTFP.DFP du 1er 206.84 ;  
6911/MININEC PT du 7.08.84  
(/u la lettre 840/DA9. du 22.9.84 du Directeur Général  
de l'Office National des Postes et Télécommunications et de  
la Caisse Nationale d'Epargne transmettant le dossier de  
l'intéressé ;

(/u la demande de l'intéressé en date du 28-06-84

D E C R E T E :

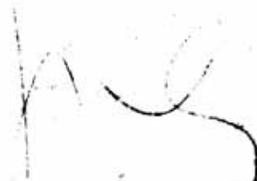
ARTICLE 1er- En application des dispositions du décret n° 59/11 du 24-1-59 susvisé, Monsieur POUCOUA Joseph, Inspecteur Mixte de 5ème échelon, indice 880 des Cadres de la catégorie A, hiérarchie II des Postes et Télécommunications (branche Administrative) en service à Brazzaville, titulaire du Diplôme d'Aptitude à l'Emploi d'Inspecteur Principal des Services Postaux et Financiers, délivré par le Centre d'Enseignement Supérieur des Postes et Télécommunications d'Outre-Mer à Paris (France) est reclassé à la catégorie A, hiérarchie I et nommé Inspecteur Principal des Postes et Télécommunications de 2ème échelon, indice 890. Acc= 6 mois 14 jours.

ARTICLE 2°- Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter du 16-7-84, date effective de reprise de service de l'intéressé à l'issue de son stage, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera ./-

Brazzaville, le 1ER JUIIN 1985

Par le Premier Ministre,

Le Ministre du Travail, de l'Emploi,  
de la Refonte de la Fonction Publique  
et de la Prévoyance Sociale,

  
Bernard COMBO MATSICHA .-

  
- Ange Edouard POUNGOU .-

AMPLIATIONS :

JORPC.	1
DGFP/DGPCE.	3
DGPCE.	3
D.C.F.	3
D.G.B.	1
MININFO.	1
CE/MININFO.	3
INTERESSE.	1
DOSSIER.	3
SGCM/BC.	3

